



**Zonage**

- ZP1a - Zone de nature préservée
- ZP1b - Zone de nature dynamique
- ZP2a - Noyaux historiques
- ZP2b - Cœurs de vie
- ZP2c - Zone mixte et résidentielle
- ZP3 - Zone d'activité économique et commerciale
- ZP4 - Paysages sensibles
- Limites d'agglomération

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la délibération n°2023-350 arrêtant le projet de RLPI du Grand Anncy.

La Présidente,

Frédérique LARDET.